

Vauhallan mag'

Juin 2024

#7

3^e Semaine Olympique et Paralympique à Vauhallan



Dossier

« Ras-le-bol
des incivilités ! »

Cadre de vie

Exposition
« Visages de femme »

Enfance / Jeunesse

Centre de loisirs :
les sorties extra-scolaires

Culture / Vie associative

3^e Semaine Olympique et
Paralympique à Vauhallan :
du 2 au 5 avril 2024





Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan

Chères Vauhallanaises, chers Vauhallanais,

L'année 2024 célèbrera à Paris la plus grande compétition multisports mondiale : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Véritable allié pour la santé, le sport est aussi vecteur de lien social et véhicule des valeurs comme le travail d'équipe, le respect ou encore la persévérance.

La commune de Vauhallan, labellisée « Terre de Jeux 2024 », participe à la valorisation des pratiques sportives au travers de manifestations associatives et municipales locales comme par exemple, la Semaine Olympique et Paralympique qui s'est déroulée dans les écoles du 2 au 5 avril 2024 avec la participation des enfants des deux écoles des Sablons.

Cette année, plus largement, les communes de Bièvres, Igny, Jouy-en-Josas, Saclay et Vauhallan ont décidé d'organiser les Olympiades de la Vallée de la Bièvre pour marquer les valeurs de l'Olympisme. Ainsi, les équipes des communes associées fêtent le sport autour d'animations phares gérées par chacune des communes.

La municipalité est aussi attachée à favoriser les initiatives individuelles et collectives comme celle de Mathis, élève en CE2 à l'école des Sablons, dont l'idée de repeindre les bancs de l'école élémentaire des Sablons en « bancs de l'amitié » a été concrétisée en novembre dernier.

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, l'exposition municipale « Visages de femmes » des 9 et 10 mars dernier a été très appréciée. Deux artistes dont un Vauhallanais utilisant des techniques très différentes ont exposé leurs tableaux mettant en valeur les femmes.

La pluralité des actions mises en place à la fois par la commune et l'ensemble des associations constitue une source d'enrichissement pour le village. Elle traduit cette capacité à être force de propositions et participe ainsi à la dynamisation, à l'attractivité de notre commune et par extension, à l'épanouissement des Vauhallanais. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à cette richesse car elle est essentielle. Conservons-la précieusement et nourrissons-la ensemble !

Enfin, comment estimer la valeur de notre cadre de vie et les divers événements organisés eu égard aux incivilités récurrentes ? Pour y faire face, la municipalité a lancé une grande campagne de sensibilisation. En optant pour un ton décalé et humoristique, nous espérons voir évoluer les comportements de façon positive. Dans le dossier de ce Mag, vous trouverez les différentes affiches qui seront régulièrement diffusées sur le panneau lumineux ainsi que les règles de bon voisinage à respecter.

Cette année, c'est donc un double challenge que nous devons relever : un défi sportif mais également social et environnemental. Ainsi, c'est en combinant les efforts de tous que nous parviendrons ensemble à préserver la qualité du cadre de vie de notre village et la richesse de son caractère festif, fédérateur et fraternel. Merci à toutes et tous.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Bien fidèlement,

Votre Maire

Bernard GLEIZE

Sommaire

04 HISTOIRE

Le terrain de football à Vauhallan

05 CADRE DE VIE

05 • Culture

06 • Social / CCAS

07 • Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



11 DOSSIER

« Ras-le-bol des incivilités » : la nouvelle campagne de sensibilisation à Vauhallan !



16 ENFANCE / JEUNESSE

16 • Maison de la Petite Enfance



17 • École élémentaire des Sablons

18 • Centre de loisirs

20 CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

20 • Animation, vie associative et sports



31 • Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

32 VIE PRATIQUE

Supplément au *Vauhallan à la Une*,
semestriel municipal d'informations
de la commune de Vauhallan.

ISSN 2801-3220 (version papier)

ISSN 2802-2629 (version numérique)

Vauhallan Mag N°7

10 Grande rue du 8 mai 1945,
91430 Vauhallan - 01 69 35 53 00

communication@vauhallan.fr

• Directrice de la rédaction :

Sandie Gombart

• Directeur de publication : Bernard Gleize

• Comité de rédaction et de relecture de
Vauhallan.

• Conception et impressions : Parango

• Photos : Mairie de Vauhallan

• Tirage : 1000 exemplaires

• Dépôt légal : Juin 2024

Retrouvez l'actualité au quotidien sur :

Facebook : facebook.com/Vauhallan

Site Internet : vauhallan.fr



Le terrain de football à Vauhallan

En cette année des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, la commune de Vauhallan étant labellisée *Terre de Jeux 2024*, le Syndicat d'Initiative de Vauhallan présente un **résumé de l'histoire du Stade Joliot Curie** (l'intégralité sur demande à si.vauhallan@laposte.net).



Le stade en 2024

Le **projet d'un grand « ensemble sportif » à Vauhallan remonte à 1965 avec l'arrivée du lotissement des Castors** : 5 lieux sont envisagés.

La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines prévue jusqu'à Palaiseau s'étant arrêtée à Châteaufort, le plateau de Saclay retrouve sa vocation agricole au Schéma Directeur de 1972.

En mai 1978, les 4,4 ha acquis aux *Mittez* par l'AFTRP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne) sont revendus à la commune. Celle-ci entame immédiatement, sans autorisation administrative et sans financement préalable, les travaux d'un complexe sportif prévu avec deux terrains de football - un d'entraînement et un d'Honneur engazonné -, un anneau d'athlétisme de 400 m, deux tennis, une salle polyvalente, le tout couronné par la déviation du hameau de Limon inscrite au Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1980. Les nombreux vestiges archéologiques apparus sont jetés avec les terres, sans étude préventive.

Malgré des terrassements difficiles des deux terrains de football, dus à la dénivellation de 18,50 m entre le point le plus bas situé au niveau du *ru des Mittez* à l'altitude de 128 m et le point le plus haut à la *rigole Domaniale* à l'altitude de 146,50 m, **les travaux sont achevés en avril 1979**.

Le terrain d'entraînement nommé *Joliot Curie*, éterné le 3 décembre 1981, est **inauguré le 26 juin 1982 en présence d'Hélène Langevin**, fille d'*Irène Joliot-Curie* et petite-fille de *Pierre et Marie Curie*. Plus utilisé depuis **1984, il est loué à des comités d'entreprises**.

En 2010, le projet d'une déchetterie sur l'ex-terrain d'Honneur, situé en plein site classé de la *Vallée de la Bièvre*, est rejeté. En 2014, il devient une **Zone Écologique Protégée** en compensation du Transport en Commun en Site Propre prévu sur le plateau de Saclay.

L'ancien terrain de football ne pouvant plus retourner à l'agriculture, **la commune soutient le projet associatif d'un poney club** proposant des activités pour les enfants dont de l'équithérapie.

Le terrain étant situé dans le site classé de la vallée de la Bièvre, les contraintes sont nombreuses et le projet doit préalablement répondre aux exigences liées à la protection du site.

Ce poney club comprendra au maximum 20 boxes, un manège, une carrière et une partie du terrain sera renaturée. Depuis plusieurs mois, des échanges ont lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France et l'inspectrice des sites classés. Pour réussir ce projet, l'association recherche actuellement les financements possibles et indispensables.

Espérons que ce projet voit le jour dès que possible pour l'avenir de ce terrain et de ce site qui mérite beaucoup d'attention pour sa préservation et sa valorisation.

www.sivauhallan.com



Culture

Exposition « Visages de femmes »

La journée du **8 mars** est dédiée aux **droits des femmes**. Pour leur rendre hommage, la commune a organisé une exposition sur le thème « Visages de femmes ». C'est ainsi qu'ont été ouvertes les portes de la salle Geneviève Gallois, les **samedi 9 et dimanche 10 mars 2024**, à **deux artistes peintres : Emmanuel TISSANDIER**, Vauhallanais, et Pierre-Alain dit « **PIA** », Versaillais. Ils se sont appropriés l'espace,

mélangeant leurs œuvres et nous faisant découvrir deux techniques bien particulières. Emmanuel TISSANDIER pose des tâches d'encre à l'alcool sur des plaques en plexiglas. PIA travaille le collage de papier sur des supports insolites de récupération. Chacun à sa façon nous a offert une **galerie de portraits féminins hauts en couleurs**, qui ont enthousiasmé les visiteurs.



De gauche à droite : PIA, G. SHATER (élue et organisatrice de l'exposition) et E. TISSANDIER

Durant cette exposition, **deux petites animations** ont eu beaucoup de succès auprès de tous, petits et grands :

- un **recueil de portraits de femmes** plus ou moins connus, de peintres illustres dont il fallait reconnaître l'auteur ;
- un **atelier de collage de papiers de soie sur toile**, évoquant le portrait de Simone VEIL.



Animation - Recueil de portraits de femmes



Le portrait collectif finalisé

Les Vauhallanais avaient été invités quelques mois plus tôt à participer en envoyant une œuvre correspondant au thème. **Trois d'entre eux ont été récompensés** par une carte cadeau : Catherine AUDOUIN, Séverine RODRIGUES et Isabelle WIRENIUS.



Les œuvres envoyées par les artistes amateurs

> Les adresses des deux artistes sur la toile :

Emmanuel TISSANDIER : www.instagram.com/etissandier_art/?hl=fr

Pierre-Alain (PIA) : www.instagram.com/piagaleries/?hl=fr





Social / CCAS

Distribution des colis de Noël

Samedi 16 décembre 2023, Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan, et des membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, se sont rendus chez nos **ânés de plus de 80 ans**, afin de leur remettre leur **traditionnel colis de Noël**. Cette année, le colis avait été préparé par les bénévoles de l'association « Ma P'tite Échoppe » d'Antony. Les **bénéfices** ont **intégralement** été **reversés à l'aide alimentaire** de personnes en grande précarité.



Colis de Noël

Banquet du Nouvel an

Le traditionnel Banquet du Nouvel an s'est déroulé le **dimanche 14 janvier 2024** dans la salle Polyvalente. **106 convives** étaient réunis pour profiter d'un bon repas élaboré par un traiteur. Les tables étaient ornées pour l'occasion par des **décorations florales** confectionnées par l'association « **Atelier Bambou** ». L'**animation musicale** était assurée par Eric DELMAS qui a su donner le tempo pour que chacune et chacun puissent danser ou faire tourner les serviettes. Nos ânés ont également pu apprécier les chorégraphies des **danseurs de l'Etoile Sportive de Vauhallan**

(ESV) et écouter les **chants de l'association Zap'chœur**, chorale solidaire dont l'objectif est de mettre à l'honneur les personnes en situation de handicap mental.

Décoration florale réalisée par "L'Atelier Bambou"



Chorale Zap'chœur



Danseuses de l'Etoile Sportive de Vauhallan



Nos ânés faisant tourner les serviettes sur un air célèbre



Après-midi Puzzle

Dans le cadre de la Journée Internationale du Puzzle, le CCAS, avec la participation de la bibliothèque, a organisé un « Après-midi Puzzle » le **lundi 29 janvier 2024** dans la salle de la Passerelle de la bibliothèque Gérard de Nerval. De 14h à 18h, Josette, Colette, Yvonne et Marie-Thérèse se sont

affairées collectivement à achever un puzzle de 500 pièces. Un goûter était également proposé. Les participantes ont passé un moment convivial, ponctué par la visite de Monsieur le Maire, Bernard GLEIZE et de Pascal NAWROCKI, 1^{er} adjoint.



Le puzzle de 500 pièces achevé après 4 heures de concentration



Le goûter offert par la municipalité



Colette, Josette, Marie-Thérèse, Yvonne et Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Noël, place à la solidarité et à la convivialité !

Le **18 novembre 2023**, nos jeunes élus ont contribué à embellir notre village en décorant les **sapins de la Mairie** (intérieur et extérieur) avec l'aide des élus Pascal NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT et Edwige BONNEFOY. Ils ont également **participé à l'événement « Noël au village »**, organisé par le Comité des Fêtes, en animant le stand de ventes d'objets festifs comme le célèbre serre-tête de Noël.

Deux moments tournés autour du collectif, permettant au Conseil Municipal des Jeunes de contribuer aux fêtes de fin d'année et de récolter 299 euros pour le Comité des Fêtes !



De gauche à droite : Zoé, Maxence, Livia, Lilou et Julia



De gauche à droite : Lilou, Zoé et Maxence



Maxence, Lilou, Léonore, Timothé, Tylan et leurs camarades Maëlle et Agathe, accompagnés d'Edwige BONNEFOY

Timothé, Julia, Livia, Alix et leurs camarades Elisa, Lia et Naomie





Représentation officielle au sein des cérémonies

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2023

La cérémonie du 11 novembre 1918, qui commémore la fin de la Première Guerre Mondiale avec la signature de l'Armistice, s'est déroulée au cimetière de Vauhallaan en présence de la Sénatrice Laure DARCOS et de **membres du Conseil Municipal des Jeunes. Impliqués tout au long de la cérémonie** pour célébrer la victoire et la paix, l'élue Edwige BONNEFOY et Monsieur le Maire les remercient de se rendre toujours disponibles.



Le CMJ soutenu par la Sénatrice Laure DARCOS



Le défilé de la cérémonie

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le **dimanche 28 janvier 2024**, les élus du Conseil Municipal des Jeunes étaient réunis lors de la cérémonie des Vœux du Maire. Paré de son écharpe républicaine, **chaque membre a présenté une des nombreuses actions** réalisées au cours de l'année ou en devenir.



Les membres du CMJ, Monsieur le Maire, B. GLEIZE et les élus M. PERDRIJAT, P. NAWROCKI et E. BONNEFOY



A gauche, Pascal NAWROCKI, 1^{er} adjoint de Vauhallaan © Jean-Christophe HAUSER

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA FÊTE DES FRAISES

La traditionnelle manifestation de la **Fête des Fraises à Bièvres** s'est distinguée cette année en ayant sa **thématique** sur les **Jeux Olympiques**. Nos jeunes élus, accompagnés du 1^{er} adjoint, Pascal NAWROCKI, ont représenté les couleurs de Vauhallaan lors de la cérémonie d'ouverture le **samedi 23 mars 2024**.





Julia et Léonore
avec la nouvelle Reine
des Fraises Yëva BAUDRY



© Jean-Christophe HAUSER

CARNAVAL DE VAUHALLAN

Pour le Carnaval de Vauhallan, du **samedi 16 mars 2024**, le CMJ a confectionné des **pâtisseries** pour le **goûter** le jour de la manifestation. Les Vauhallanais ont pu ainsi tester différents parfums (chocolat, citron, pistache ...).

Visite de l'aéroport d'Orly

Le **mercredi 27 mars 2024**, à l'initiative de Gilles POUPENEY, Président du Comité des Fêtes, les membres du CMJ ont eu le privilège de découvrir les **différents métiers exercés dans l'aéroport d'Orly** lors d'une visite exceptionnelle d'une durée de 2h30. Ils étaient accompagnés des élus Pascal NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT et Edwige BONNEFOY.





Cadre de vie

Course de voitures télécommandées

Suite à la suggestion de Timothé, faite auprès de ses camarades, le CMJ a proposé aux jeunes Vauhallanais de participer à une course de voitures télécommandées. Cette dernière, avec l'aide précieuse de l'association



Tout Terrain Radio-Commandé de Sceaux, s'est déroulée le **samedi**

27 avril 2024 sous le préau et dans la cour de l'école élémentaire de Vauhallan.

Une trentaine de participants ont pu faire rouler leur super bolide sur la piste créée spécialement pour l'occasion. Tous ont aussi profité du goûter offert en fin de parcours par la municipalité. Les enfants du CMJ sont fiers d'avoir proposé cette manifestation aux Vauhallanais et d'avoir réussi à mener à bien ce projet (réunions, courses, etc.) !



Préparation du sol et installation des tasseaux pour délimiter le circuit, par Maxence et Timothé



Installation du goûter par Lilou, Timothée et Alix



Préparation par Alix, Lilou, Maxence et Timothé



Georges et Victor, bénévoles

Réunions de travail

Les jeunes membres du CMJ se sont réunis à diverses reprises afin d'**organiser leurs actions** avec les élus Marianne PERDRIJAT, Pascal NAWROCKI et Edwige BONNEFOY : les mercredis 20 décembre 2023, 24 janvier, 28 février et 4 avril 2024.

Par ailleurs, Lilou et Timothé ont également assisté à la **Commission des menus** avec Pascal NAWROCKI le mardi 6 février 2024 et ont pu donner leur avis sur les repas de la Cantine.



Réunion de janvier 2024



Réunion d'avril 2024





« Ras-le-bol des incivilités »

Une nouvelle campagne de sensibilisation à Vauhallan !

Une incivilité est un **manque de « civilité »**. C'est un **comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en société** telles que le respect d'autrui et du cadre de vie, l'ordre public ou la courtoisie.

Face aux incivilités, **depuis mars 2024, la municipalité de Vauhallan a souhaité lancer une campagne de sensibilisation.** « Les incivilités sont une forme de pollution et de nuisance à la tranquillité de nos habitants », indique Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan, avant d'ajouter « *l'objectif de notre campagne est de sensibiliser les Vauhallanais afin de faire en sorte que notre village et ses habitants soient mieux respectés* ».

Marianne PERDRIJAT, élue à la communication, a coordonné cette campagne. Elle témoigne : « *nous avons voulu proposer plusieurs affiches autour d'une thématique unique, avec une touche humoristique. Les messages sont un peu décalés pour attirer l'attention, mais simples et clairs pour déclencher*

une émotion et une réaction. L'objectif, c'est d'être pédagogique : éduquer sans culpabiliser et faire prendre conscience qu'individuellement, nous avons tous un rôle à jouer. Ne soyons pas indifférents à notre environnement, agissons pour le préserver ».

Ainsi, **12 affiches ont été créées et seront diffusées jusqu'à la fin de l'année 2024.** Elles traitent des **thématiques** et des **règles de bon voisinage** suivantes :

ANIMAUX DOMESTIQUES : SOYEZ RESPONSABLE DE VOTRE ANIMAL !

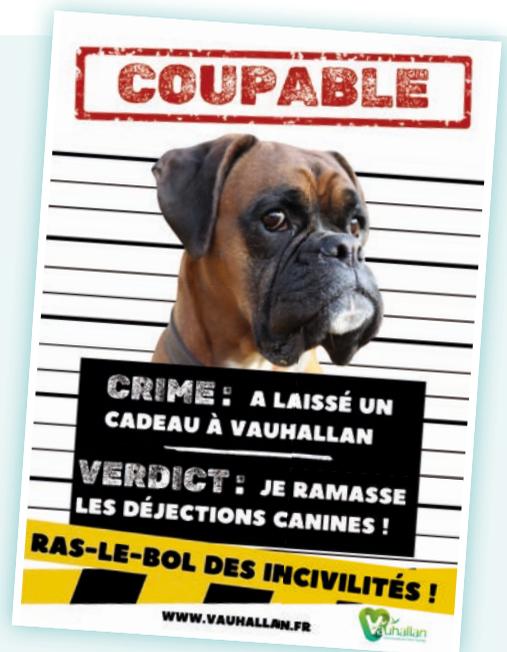
• DÉJECTIONS CANINES, L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !

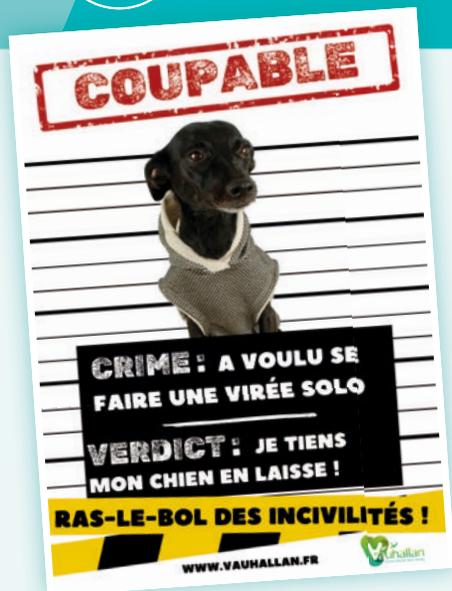
Les déjections canines sont interdites sur les lieux publics ou privés ouverts au public. Il est fait obligation à toutes personnes accompagnées de leur(s) chien(s) de procéder au ramassage immédiat des déjections par tout moyen approprié.

Pour les aider, la municipalité a mis en place des **distributeurs de sacs pour déjections canines**.

À retrouver :

- À l'intersection de la rue de la Prairie et de la rue Hélène Boucher ;
- Allée des Écoles, à proximité des jeux pour enfants ;
- À l'intersection de la route de Saclay et du chemin du Poirier.





• UN CHIEN ATTACHÉ GARANTIT LA SÉCURITÉ !

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics

(parcs, forêts, chemins, etc.) de la commune afin d'assurer la sécurité de l'animal et des personnes.

Delphine LE BERRE, responsable développement à la Clinique Vétérinaire d'Igny précise :

« Vauhallan est une commune propice à la balade où promener son chien est un vrai plaisir.

Il est essentiel et indispensable de permettre à nos petits compagnons de se dégourdir les pattes très régulièrement, de courir, de jouer. C'est important pour son bon développement et son bien-être.

Le mettre en contact avec d'autres de ses petits camarades est

également important pour sa sociabilisation.

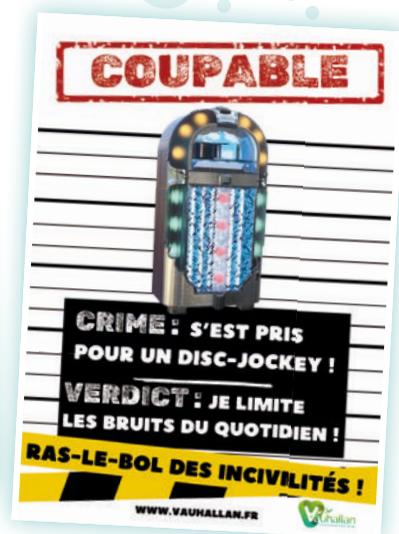
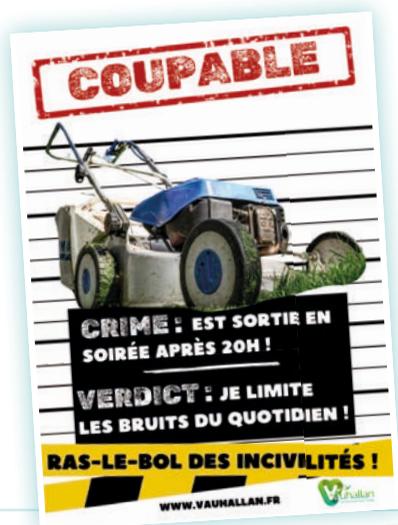
Il peut donc être promené en laisse ou en liberté sous certaines conditions.

En effet, nous devons à tout moment maîtriser notre animal. Il reste sous notre responsabilité par rapport aux autres personnes et aux autres animaux. Le chien doit donc savoir revenir au rappel de son maître immédiatement car nous ne pouvons prévoir la réaction de la personne ou du chien que nous rencontrons.

La balade ne sera que plus agréable et notre chien ne nous en tiendra pas rigueur si les conditions sont respectées. »

2 NUISANCES SONORES : ET SI ON BAISSAIT LE SON !

L'arrêté municipal n°37 de 2016 rappelle comme principe général, que « **sont interdits, de jour comme de nuit, tous les bruits** causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et perturbant la tranquillité des habitants ».



Concernant le **jardinage** et le **bricolage**, la municipalité rappelle que l'utilisation d'engins équipés de moteurs, tels que les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les tronçonneuses... **est interdite :**

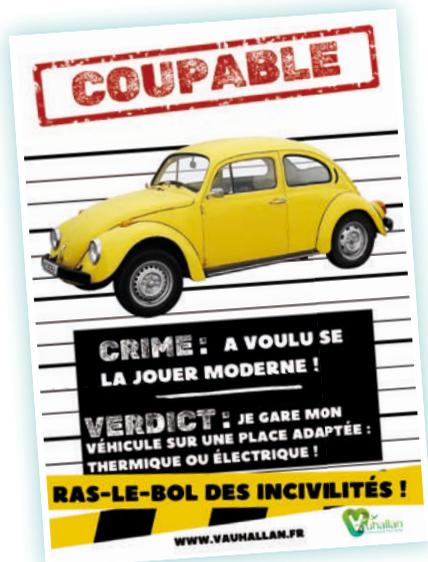
- les **dimanches** et **jours fériés** ;
- les autres jours **avant 8 heures** et **après 20 heures** ainsi qu'entre **12 heures** et **14 heures**.



3 STATIONNEMENT GÊNANT : UN VÉHICULE BIEN GARÉ CONTRIBUE À LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION !

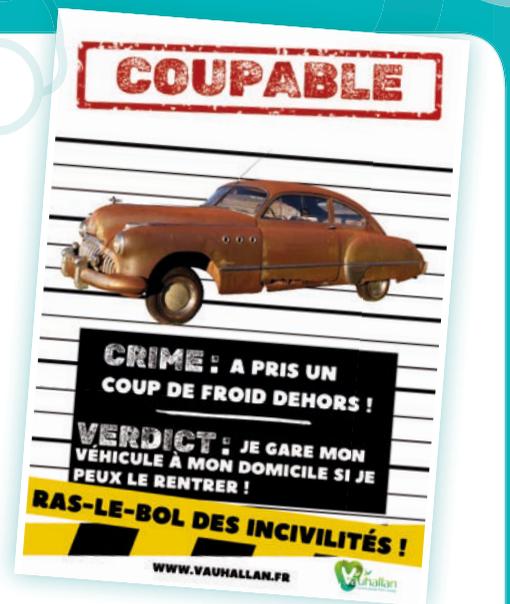
Selon l'article R417-11 du Code de la route, **le stationnement d'un véhicule motorisé** sur les trottoirs, au bord d'une ligne continue, devant un garage ou encore devant les emplacements réservés dont ceux pour les véhicules électriques, **est considéré comme très gênant pour la circulation publique et nuit à la sécurité.**

Par ailleurs, le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vauhallan, toutes zones confondues, impose la création de places de stationnement pour toute construction nouvelle. Il est rappelé que les riverains doivent faire l'effort de **garer leur véhicule à l'intérieur de leur propriété dès lors qu'ils le peuvent.**



Les trottoirs doivent rester libres de tout obstacle afin de faciliter la circulation des piétons.

Concernant les places de parking matérialisées sur la chaussée, les riverains ne doivent pas considérer celles situées devant leur domicile comme jouissance exclusive. Elles sont destinées prioritairement aux visiteurs, aux professionnels dans l'exercice de leurs fonctions, aux livreurs, etc. Le « bien vivre ensemble » impose que chacun respecte ces règles élémentaires de civisme.



Enfin, un emplacement public dédié à la recharge d'une voiture électrique est une place de stationnement réservée. Il est donc interdit aux autres automobilistes (y compris les véhicules électriques non branchés) d'y stationner.

4 DÉCHETS : BIEN JETER, C'EST BIEN JOUÉ !

• LES POUBELLES, JE NE LES LAISSE PAS SUR LE TROTTOIR !

Régulièrement, la municipalité est alertée de la **présence de conteneurs ou de sacs végétaux laissés sur les trottoirs en dehors de la veille des jours de collecte.** Même si les poubelles n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, elles n'en constituent pas moins une **nuisance visuelle**, voire **olfactive**. Le cas échéant, elles sont des **obstacles** au cheminement des piétons, des parents avec des poussettes et des personnes à mobilité réduite, pouvant les contraindre à descendre sur la chaussée avec les risques associés.





Aussi, afin de laisser les trottoirs disponibles et de minimiser au maximum les risques, il est rappelé que les conteneurs ou les sacs végétaux **sont à positionner sur le trottoir la veille au soir de la collecte**. Les bacs sont à **rentrer après le passage** des camions de collecte, si possible avant de quitter son domicile.

La municipalité précise à nouveau que **les cartons ne doivent pas être déposés à côté des poubelles jaunes** mais glissés à l'intérieur, pliés ou déchirés.

Le planning de ramassage des déchets et toutes les règles applicables sur la collecte des déchets sont à retrouver sur www.vauhallan.fr, onglets « CADRE DE VIE, Une commune durable, Propreté – Déchets ».

• SAVOIR JETER AU BON ENDROIT OU L'ART D'ENTREPOSER CORRECTEMENT !

La nature n'est pas une déchetterie !
Que faire de ses encombrants ?

AU CHOIX :

- Appeler le service d'enlèvement des encombrants, gérés par le SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères)

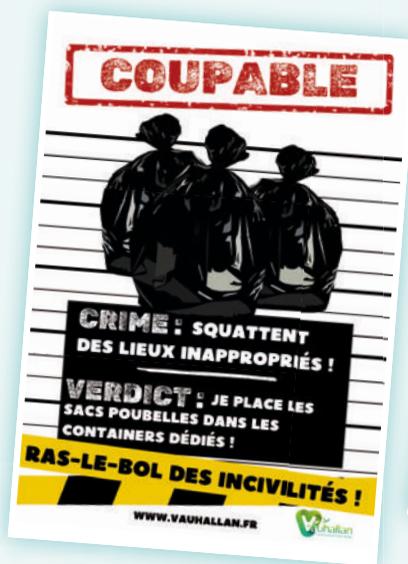


- Se rendre à la déchetterie-Ressourcerie de Villejust

Ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 17h30 et le dimanche de 9h à 12h45

Accès : 2 Avenue des 2 Lacs, 91140 Villejust

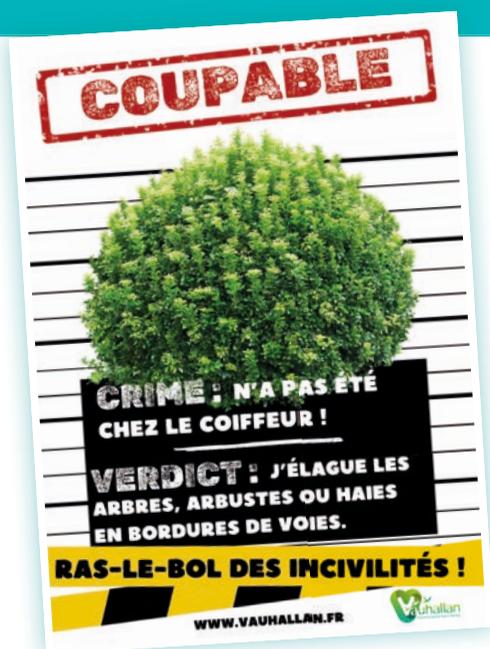
Contact : www.siom.fr / 01 64 53 30 00



À NOTER Les conteneurs en apport volontaire situés devant la Résidence de l'Allée des Vergers sont réservés à tous pour le dépôt des ordures ménagères, des déchets (papier, plastique, métal) et du verre. Cet espace n'est en aucun cas une annexe de la déchetterie (les encombrants n'y ont pas leur place).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour les encombrants ou les cartons trop volumineux, penser à la déchetterie du SIOM ;
- Mettre les emballages et les papiers en vrac dans la borne prévue à cet effet ;
- Déposer les ordures ménagères uniquement dans des sacs fermés (contenance maximale 50L) ;
- Pour limiter les nuisances sonores nocturnes, éviter d'utiliser les colonnes à verre entre 20h et 7h ;
- Les colonnes à verre étant vidées par un camion-grue, s'abstenir d'y déposer des sacs car ils ne seront pas collectés.



5 PLANTATIONS ET VOIE PUBLIQUE : SON JARDIN, ON L'ENTRETIENT !

L'article 671 du code civil impose une **distance minimale par rapport à la limite séparative entre deux propriétés** : 2 m si les plantations dépassent 2 m de hauteur et de 0,50 m pour les autres plantations. Par ailleurs, il est obligatoire d'**élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies** (rues, chemins, trottoirs, etc.).

Le **brûlage des déchets végétaux** (herbes, feuilles, bois, papier...) à l'**air libre est interdit** en Ile-de-France. Le SIOM gère la collecte des déchets végétaux (le lundi devant le domicile) tandis que la commune de Vauhallan met à disposition gratuitement, chaque mois, des sacs à végétaux.

Ce qu'il faut y mettre :

- Herbe de tonte
- Feuillages
- Mauvaises herbes
- Fleurs coupées

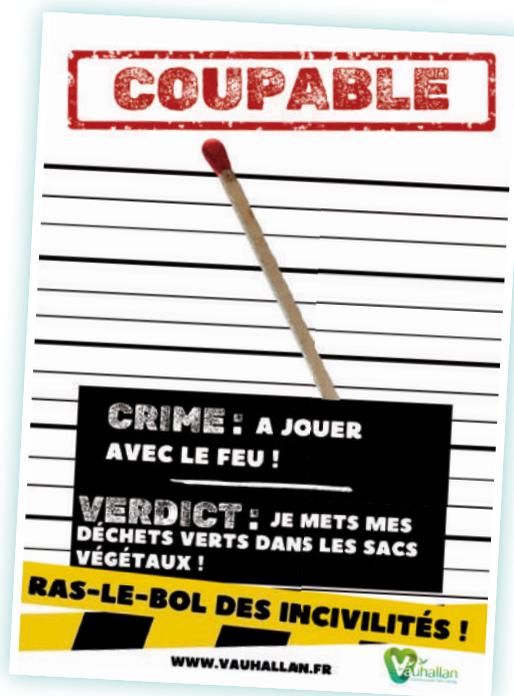
Sont interdits : pots de fleurs, jardinières, gravats, terre.

Les végétaux doivent être mis dans les sacs en papier spécifiques. Les branches doivent être ficelées en fagots (un mètre maximum de longueur) et déposées à côté des sacs.

Jusqu'à l'automne, la mairie organise une matinée de distribution des sacs à végétaux, dans la **salle Frédéric Maron**, située au fond à droite du parking de la mairie.

Cette matinée a le plus souvent lieu le 1^{er} samedi de chaque mois (hors décalage lié aux jours fériés) de **10h30 à 12h**.

À partir du 4^e trimestre 2024, la collecte des déchets verts ne se fera plus en sac mais en conteneurs.



EN CONCLUSION, LA RÉDUCTION DES INCIVILITÉS EST UN ENJEU MAJEUR. C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET DE TOUS !

ENSEMBLE, AGISSONS POUR QUE CETTE CAMPAGNE PORTE SES FRUITS.





Maison de la Petite Enfance

Retour sur l'atelier musical du mercredi 27 mars 2024

Au piano puis à la guitare, Olga a interprété de la **musique classique** et des **chansons** qu'adultes et enfants ont accompagnées au son de leur voix.



« Nous avons participé et apprécié l'éveil musical du 27 mars à la Maison de la Petite Enfance à Vauhallan. Olga a animé ce temps au son du piano et de la guitare.

Notre fille de bientôt trois ans a bien participé, chantant avec beaucoup d'enthousiasme certaines comptines qu'elle connaissait.

Depuis, elle nous redemande souvent le soir, au moment du coucher, de lui chanter « une chanson douce » de Maurice PON, qu'Olga avait interprétée. Nous aimons ce type d'activité qui aide à développer le langage et les gestes. »

Maman d'Harmony, 2 ans et demi.



« Ce fut un beau moment de partage entre adultes et enfants autour des chants et de la musique. Douceur de la musicienne et belle voix. »

Maman de Livio, 2 ans.





École des Sablons

Inauguration des bancs de l'amitié

Jeudi 9 novembre 2023, avait lieu la **Journée Internationale de lutte contre le harcèlement à l'école**. C'est dans ce cadre que l'École élémentaire des Sablons a inauguré les deux bancs de l'amitié, situés dans la cour de l'école, transformés lors du Tremplin Jeune Citoyen de l'été 2023. Ce premier temps fort, organisé par les CM2, a été marqué par la présentation des projets de chaque classe sur la thématique de la lutte contre le harcèlement scolaire.

Un des bancs de l'amitié



Les élèves de CM2, Pascal NAWROCKI et Monsieur le Maire, Bernard GLEIZE



Mathis GALLAS, élève de CE2, à l'initiative des bancs de l'amitié

Journée anglophone

Le jeudi 28 mars 2024 a eu lieu la journée anglophone pour toutes les classes de l'école élémentaire. Il s'agit d'un **temps fort sur la langue et la culture anglaise**, mené par l'équipe enseignante accompagnée de parents anglophones au travers de différentes activités : exposés présentés par les élèves de CM1 et CM2 sur les pays anglophones, ateliers animés par les parents, jeux de sociétés, chants, arts plastiques. Les élèves portaient ce jour-là une tenue se rapprochant d'un uniforme anglais. Cette journée très attendue par tous a commencé par la fabrication de cravates en origami et s'est terminée par le traditionnel *tea-time*.



Classe des CE1





Centre de loisirs

Les sorties extra-scolaires

Pendant les **vacances scolaires**, le Centre de loisirs propose aux enfants des **activités variées et ludiques**. Ainsi, entre fin 2023 et début 2024, les inscrits ont pu participer à un **atelier cuisine**, s'amuser à l'**espace de jeux géants**, Gulli Parc de la-Ville-du-Bois, glisser sur la grande **patinoire** de Clamart, découvrir un film au **cinéma** des Ulis ou encore profiter des joies de l'eau à la **piscine** d'Orsay. Ces sorties ont autant ravi les participants que les animateurs qui prennent toujours plaisir à accompagner les enfants dans leurs aventures.





De gauche à droite et de haut en bas :
Benjamin LACROIX (animateur),
Romain COUFFIGNAL, Tymofii BATASHEV
et Lilou CARPENTIER



Tournoi de baby-foot intergénérationnel

Samedi 16 décembre 2023, l'Espace Jeunes accueillait un **Tournoi de baby-foot intergénérationnel** ! 32 participants, répartis en 16 équipes, ont tenté de remporter la première place. Les gagnants sont repartis avec des lots de l'équipe de France olympique ! Ce tournoi était l'occasion de faire **écho au futur tournoi olympique de football dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 de Paris**.

Félicitations à toutes les joueuses et à tous les joueurs !





Animation, vie associative et sports

Les événements municipaux

Commémoration du 11 novembre 1918



Dépôt de gerbe par la Sénatrice Laure DARCOS et des membres du CMJ

Lors de la commémoration du 11 novembre 2023, célébrant l'armistice qui met fin à la première guerre mondiale et rend hommage à tous les morts pour la France, la Sénatrice Laure DARCOS nous a fait l'honneur de sa présence aux côtés de Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan, de membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Massy.

Vœux du Maire

Les traditionnels Vœux du Maire se sont déroulés le **dimanche 28 janvier 2024** à la salle Polyvalente de Vauhallan. Monsieur le Maire, **Bernard GLEIZE** et **l'équipe municipale remercient les Vauhallanais** venus assister à la cérémonie, placée sous le signe du sport.

Tout d'abord, à la **suite du Vote de la plus belle décoration de Noël**, Lina LEMARIÉ – élue en charge

de l'animation, de la vie associative et des sports – a remis **deux lots** remportés par Séverine BOISUMEAU (catégorie « Maisons et jardins ») et le commerce *Vauhallan Immobilier* (catégorie « Vitrines commerçantes »). Un colis de dégustation confectionné par l'EPIVAUH a été offert par la municipalité à Séverine BOISUMEAU.

La **chorale de l'école**, accompagnée de leurs professeurs, a ensuite

proposé un joli concert de chansons inédites composées par le musicien et interprète, Foucaut DU MERLE. Puis, le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** a présenté ses projets et futures actions avec enthousiasme.

Enfin, **deux Vauhallanais ont été mis à l'honneur**, en recevant la médaille de la ville, pour leur engagement sportif :



La chorale composée de CE2 et CM2



Le colis confectionné par l'EPI VAUH, offert par la municipalité



Médaille d'honneur de Vauhallan

La médaille d'honneur de Vauhallan est une création, datant des années 2000,

de la centenaire Maison Drago dont l'un des ateliers se situe à Palaiseau.

Recto : symboles du village
Verso : Avec les compliments du maire et du conseil municipal

Arbres évoquant le riche patrimoine naturel du site classé de la Vallée de la Bièvre et sa biodiversité.

Croix de l'ancien cimetière datée de 1602, (MH 1984), située sur le côté de l'église.

Église Saint Rigomer et Saint Ténéstine

(Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH), 1927) construite vers 530, en souvenir du « miracle des cierges » au château du roi Childébert 1^{er} à Palaiseau, dont subsiste la crypte, et agrandie au XIII^e siècle.

Mairie, avec le logement instituteur, construite en 1886, suite aux lois Jules FERRY. L'école, devenue cantine, se situait en contrebas, avec sa cour de récréation et toilettes extérieures, aujourd'hui parking.

Blason (1986) : V de Vauhallan marqué par les rus de Vauhallan et des Mittez ; *merlettes* des armes de François PASSART, seigneur de Vauhallan ; *cierges* rappelant l'histoire miraculeuse de la construction de l'église ; *blé, vigne et fraise* pour l'agriculture.



- **Bernard BRICHET**, joueur de pétanque, le plus vieux licencié de l'Essonne, âgé de 94 ans ;
- **Renée DELATTRE**, professeure de sport retraitée et ancienne maire de Vauhallan, qui œuvre pour les

Vauhallanais et leur environnement depuis plus de 50 ans.

La municipalité remercie également François DUROVRAY, Président du Conseil départemental, la sénatrice

Laure DARCOS, le sénateur Vincent DELAHAYE, les maires et élus des communes voisines, ainsi que les gendarmes et pompiers qui ont honoré cette cérémonie de leur présence.



B. GLEIZE, B. BRICHET et D. RIVIÈRE



B. GLEIZE et R. DELATTRE





3^e Semaine Olympique et Paralympique à Vauhallaan : du 2 au 5 avril 2024

En 2024, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est tenue du 2 au 6 avril partout en France et dans les autres pays pour célébrer les Jeux et les athlètes du monde entier.

La SOP a pour objectifs de :

- sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant des outils

éducatifs et ludiques mis à disposition ;

- utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements ;
- faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif,

en organisant des ateliers de pratiques sportives ;

- changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports et en intégrant des rencontres de parasports ou sports partagés ;
- éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

À Vauhallaan, chaque matin, les élèves de maternelle et élémentaire ont commencé la journée par un réveil musculaire.

> **Mardi 2 avril** : la municipalité, en partenariat avec les écoles des Sablons, a organisé des ateliers handisports pour toutes les classes :

- **la Boccia** : ce sport paralympique depuis 1984 a pour but de lancer ou de faire rouler ses balles rouges ou bleues le plus près possible de la balle blanche, appelée « Jack » ;



- **Para-athlétisme** : les déficients visuels (avec un masque) ont un guide voyant qui les accompagne pour la course à pied.



> **Jeudi 4 avril** : un **parcours sportif** (cordes, tyroliennes, pont de singe, mur d'escalade...) était prévu mais a été **reporté au jeudi 27 juin** (Journée Olympique et Paralympique) compte tenu des mauvaises conditions météorologiques.

> **Vendredi 5 avril** : la municipalité a remis à tous les élèves un **t-shirt vert**, couleur de Vauhallaan 2024 pour les Olympiades de la Vallée de la Bièvre, et un **diplôme de participation**.



La classe de CM2 avec le professeur Monsieur ROUX, P. NAWROCKI, B. GLEIZE et L. LEMARIÉ



Bibliothèque Gérard de Nerval

Journée internationale du puzzle

Le **lundi 29 janvier 2024** a eu lieu la Journée internationale du puzzle. Les Vauhallanais, accompagnés des responsables de la bibliothèque et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), se sont unis pour construire un **magnifique puzzle de 500 pièces**.

Bébés lecteurs

En mars, le **thème du chocolat** était à l'honneur chez les Bébés lecteurs ! Pleins de gourmands étaient présents pour écouter et savourer les histoires contées. Pour cette occasion, Carmela DE MARCHI, responsable de la structure, avait proposé deux dates : le mercredi 20 et le samedi 23 mars 2024.



Printemps des poètes

Le Printemps des poètes s'est déroulé du **11 au 29 mars 2024 sur le thème de « la Grâce »**. Pour les lecteurs et lectrices qui auraient manqué ce moment, la bibliothèque recommande les ouvrages suivants :

- *Demain dans une demi-heure*, de Thomas SCOTTO
- *Moitié moitié*, de Henri MEUNIER
- *À l'eau*, de Park HEEJIN

Accueil de la Maison de la Petite Enfance (MPE)

En mars, la **bibliothèque** de Vauhallan a **accueilli pour leur première fois les « grands » de la MPE**. Au programme : lectures et comptines ! Et surtout, découverte d'un lieu qui fourmille de livres !





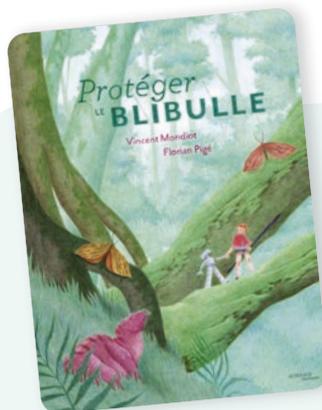
Prix les « P'tits loups du livre »

Proposé par la Médiathèque Départementale d'Essonne, le prix des P'tits loups est né en 2008 pour donner le goût de lire et éveiller le sens critique des jeunes essonniers.

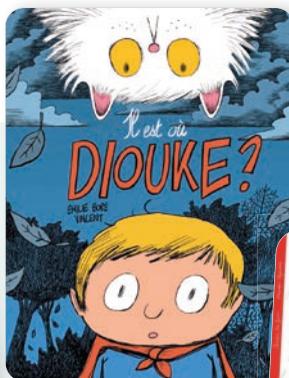
Tous les ans, les enfants de 7 à 10 ans sont invités à élire leur album préféré en se rendant à la bibliothèque de Vauhallan.

En 2024, huit albums étaient en compétition :

Pour les 7-8 ans :



Protéger le Blibulle



Il est où Diouke ?



La Meute



Josette au bout de l'eau

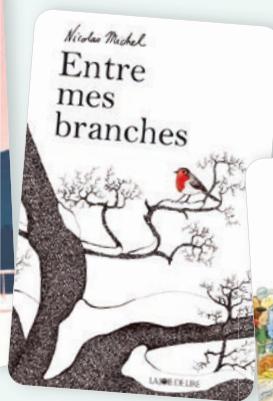
Pour les 9-10 ans :



L'expédition rocambolesque du professeur Schmetterling



Sans détour



Entre mes branches



Les gens sont beaux

Cette année, les classes de CP, CE1, CM1 et CP/CM1 ont participé aux votes. À l'unanimité, les CP et les CE2 ont élu *Protéger le Blibulle* tandis que les CM1 ont choisi *L'expédition rocambolesque du professeur Schmetterling*.

Au total, plus de 90 enfants entre 7 et 10 ans

ont voté pour leur livre préféré au sein de la bibliothèque Gérard de Nerval.

La remise des prix s'est déroulée le samedi 27 avril 2024 dans la médiathèque d'Angerville.

Plus d'informations sur la bibliothèque : bibliothequevauhallan.biblix.fr / 01 69 35 53 03





Comité des Fêtes (CdF)

Noël au Village

Il n'était pas nécessaire de partir loin du village pour se plonger dans l'ambiance des fêtes de Noël les **samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023**.

Le CdF a réinventé la place du village en transformant pour l'occasion le cœur de Vauhallan en station de ski. Les enfants comme les grands ont pu s'adonner aux joies des sports de glisse, comme la **patinoire**, la **luge**, mais aussi le **snowboard**, ou dévaler des pistes noires sous les effets de la Réalité Virtuelle. Les plus gourmands ont pu aussi se régaler avant les repas des fêtes de fin d'année, des **plats**

typiques de l'hiver comme les tartiflettes, les douceurs sucrées, les huîtres et le vin blanc ou le traditionnel vin chaud du CdF. Le **Père Noël**, la **Mère Noël** et toute l'équipe des petits lutins avaient déposé leur traineau et ses rênes sous la halle, proche du village miniature de Noël. Enfin, de nombreux **artistes** (gospel et autres musiques traditionnelles) se sont produits sur la scène musicale.





Soirée du CdF

Broadway s'est installé à Vauhalla le temps d'une soirée le **samedi 2 février 2024** ! Tous les participants étaient VIP (Very Important People)

et ont foulé le tapis rouge pour participer à cette soirée de folie. **Karoké, shows et dancefloor**, chacun a pu briller de son talent et rendre cette soirée mémorable. Le Comité des Fêtes a déployé toute la panoplie des plus grands standards des comédies musicales sur la scène vauhalla.

Les danseurs de la troupe « The Precious Stones » ont revisité les ballets des grands shows des *Musicals* français et internationaux et le DJ a mis le feu sur la piste jusqu'au bout de la nuit.



Carnaval

Si Vauhalla m'était contée... Dans la plus pure tradition des **grands défilés princiers**, le Comité des Fêtes a mis à l'honneur nos petites majestés du village qui ont défilé sous un royal soleil. Princesses et princes du monde, de l'Histoire et des contes ont pu parader le **samedi 16 mars 2024** sous l'œil maléfique de la plus vilaine reine des livres pour enfants. Elle a heureusement fini au bûcher pour célébrer l'arrivée traditionnelle du printemps.

Les enfants ont pu également rencontrer et découvrir Rouxy, la nouvelle mascotte du CdF. Ensemble, les enfants ont fait la fête et participé à un **goûter** proposé par le CdF et le CMJ.





» Carnaval (suite)



Chasse aux Oeufs

Le CdF a cette année embarqué nos petits Vauhallanais aux pays des *Mille et Une Nuits* pour une magique chasse aux œufs le **dimanche 31 mars 2024**. Tapis dans la clairière du trou du Renard, Jasmine et Aladin avaient secrètement caché plus de **3000 trésors en chocolat**, jalousement enviés par le terrible Jafar et heureusement gardés par le génie de la lampe... Rouxy, la mascotte du CdF, est venue aider ses amis du pays d'Agrabah et rencontrer les petits et grands chasseurs d'œufs pour qui la récolte a été fructueuse et gourmande sous un magnifique soleil printanier.





Autres associations

Association des Parents d'Élèves Indépendants de Vauhallaan (APEIV) : Kerm's des Sablons, 2^e édition !

La 2^e édition de la Kerm's des Sablons, organisée par l'APEIV le **dimanche 21 janvier 2024**, a une nouvelle fois remporté un franc succès.

Grâce à la participation enthousiaste des bénévoles (parents et enfants), petits et grands ont pu profiter d'une **après-midi festive** au cœur de l'hiver. **Jeux, gourmandises** et **déguisements** étaient au rendez-vous ! Le coffre au trésor

et les lots, nouveautés de l'année, ont ravi les enfants.

Et pour couronner le tout, les gains ont permis d'ajouter une jolie somme aux coopératives scolaires des écoles de Vauhallaan. Un grand merci à toutes et à tous !



Traditionnel stage du nouvel an japonais pour le club d'Aiki Jujutsu

Retour en images sur l'**édition 2024 du stage spécial du nouvel an japonais** (Kagami Biraki) qui s'est tenu le **samedi 13 janvier 2024**.

Cette manifestation est devenue une tradition dans notre petit village depuis quelques années maintenant ! Ce fut une journée de partage entre les pratiquants du club de Vauhallaan et ceux venus des différentes régions de France, autour des disciplines traditionnelles

japonaises du Club d'Aiki Jujutsu. Les participants sont toujours très heureux de se retrouver dans ce petit coin de campagne. Un repas convivial à l'Atlas du Maroc durant la pause méridienne a contribué à la bonne ambiance de ce bon moment.



Photo de groupe à l'issue du stage



Vue partielle des stagiaires en action



Etoile Sportive de Vauhallaan (ESV)

Le **loto** a fait son grand retour cette année le **vendredi 8 mars 2024** !

Et c'est avec plaisir que l'association a pu accueillir près de 160 Vauhallaanaises et Vauhallaanais pour ce moment convivial, festif et intergénérationnel qui a ravi petits et grands.

L'ESV tient à remercier l'équipe de bénévoles de l'association pour l'organisation de cet événement. Un grand merci également aux Vauhallaanais et à nos partenaires pour avoir contribué au succès de cette belle soirée !

L'équipe de l'ESV organisatrice du Loto



EPI VAUH : des moments de rencontres et de partages

L'EPI participe au Projet Alimentaire Territorial (PAT) et aux initiatives favorisant les circuits courts, dans le respect des producteurs. Dans ce cadre, une **interview de l'EPI VAUH** a été réalisée par Terre et Cité.

Ces derniers mois, l'EPI a organisé des **visites** et des **moments d'échanges ouverts aux adhérents ou à tous**, avec des repas participatifs et des ateliers.

Des rencontres sont prochainement prévues à la Brasserie « OX » ou à la fabrique « Grain de Sais ».

Très appréciés, ces moments permettent de mieux appréhender les valeurs et modes de réalisation des producteurs.

N'hésitez pas à contacter l'EPI pour plus d'informations :
lepivauh@gmail.com



Vivre à Vauhallaan (VIVA)

L'association *Vivre à Vauhallaan* (VIVA) a tenu son **Assemblée Générale le 28 mars 2024**.

Depuis qu'elle a obtenu en 1986 l'abandon du redoutable projet d'implantation d'une école d'hélicoptères dans la commune, VIVA a compris que le cadre de vie vauhallaanais se joue sur le plateau de Saclay. Aussi, ses activités récentes – au sein de la fédération régionale *FNE Île-de-France*, le *Collectif OIN Saclay*, l'*Union des associations de sauvegarde du plateau de Saclay* et *Essonne Nature Environnement*



Vivre à Vauhallaan

– ont essentiellement porté sur l'aménagement et la desserte du plateau de Saclay.

VIVA participera aux Journées du patrimoine de pays et des moulins le 22 juin.

Pour en savoir plus : www.colos.info et www.uasps.fr





La société de chasse

La société de chasse de Vauhallan a fêté le **samedi 16 décembre 2023** le **75^e anniversaire de la création de l'association**. Elle souhaitait ainsi rendre hommage aux anciens du village aujourd'hui disparus qui ont créé cette association en 1948 sous la loi 1901.

Monsieur le Maire et son premier adjoint nous ont honorés de leur présence. Nous avons pu échanger

sur les problématiques liées à la chasse en zone périurbaine, la chasse et la biodiversité, la chasse et la ruralité ainsi que la chasse dans sa mission de régulation.

Un enfant du pays qui a exercé en qualité de lieutenant de loupeterie, Monsieur Éric CIL, est venu partager son expérience. Nous avons continué nos échanges autour d'un buffet convivial.



De gauche à droite lors du Village des associations 2024 : Stéphane PHILIPPE (garde-chasse), Bernard GLEIZE (Maire de Vauhallan), Paul MIDY (Député de l'Essonne) et Claude GODARD (Président de la société de chasse)



Association des Amis de Geneviève Gallois

Près de **300 œuvres de Geneviève Gallois, moniale et artiste**, sont classées aux monuments historiques à l'abbaye de Limon.

C'est grâce à l'Association des Amis de Geneviève Gallois, qui a inventorié déjà plus de 8000 de ses œuvres, que cette reconnaissance a été obtenue. Il reste beaucoup à faire pour assurer la conservation, la restauration et la promotion de l'œuvre, malheureusement trop peu connue, de Geneviève Gallois.

Habitant à Vauhallan, vous ne pouvez ignorer cette artiste : venez admirer ses dessins, peintures, gravures, ornements... Venez voir « frétiller la lumière » dans ses vitraux à l'abbaye de Limon !

Contact : www.amisgallois.wixsite.com/ggallois

Association Paroissiale Igny-Vauhallan (APIV) : Exposition de crèches

Les **samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023**, l'APIV a organisé une Exposition de crèches à l'église St-Pierre d'Igny. Petits et grands ont pu s'émerveiller devant plus d'une **centaine de crèches mises en valeur** avec goût par des bénévoles de l'association. Ce temps de découverte et d'enchantement était l'occasion de bien démarrer la période des fêtes de Noël.

La prochaine édition est prévue les samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024. Si vous avez des crèches que vous n'utilisez plus, contactez l'APIV pour leur donner une nouvelle vie. Elles pourront ainsi être exposées.

Contact : rosy.barcon@gmail.com





Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

Syndicat d'Initiative



Abbaye Saint-Louis du Temple

Le Syndicat d'Initiative de Vauhallan (SIV) a participé à deux manifestations importantes en l'abbaye Saint-Louis du Temple.

> Le **dimanche 17 septembre 2023**, pour la **40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine**, le SIV, en collaboration avec Les Amis de Geneviève Gallois, accueillirent près de **400 visiteurs** toujours très surpris et ravis de découvrir, en ce lieu, tant de richesses patrimoniales historiques et artistiques.

> Le **samedi 10 février 2024**, le SIV participa en l'abbaye, à une cérémonie exceptionnelle, en présence de Mgr PANSARD, évêque d'Evry-Corbeil-Essonnes : la **Bénédiction Abbatiale de Mère Anne-Sabine LELEU**, nouvelle abbesse élue le 21 novembre 2023

Dans le VU #38, le SIV a présenté la chronologie des 16 prieures et abbesses qui se sont succédé depuis Louise-Adelaïde DE BOURDON CONDÉ (1757-1824), fondatrice de l'ordre le 4 décembre 1816.
Contact : www.sivauhallan.com



Association Des Etangs et des Rigoles du plateau de Saclay (ADER) fête ses 20 ans !

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le **vendredi 22 mars 2024**, pour fêter les 20 ans de l'ADER, l'association et le Syndicat d'Initiative ont offert à leurs adhérents une **visite en car du système hydraulique des étangs et rigoles du plateau de Saclay**, suivie par un **apéritif** proposé par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB).

Parmi les **59 présents**, notons, Laure DARCOS sénatrice et conseillère départementale de l'Essonne représentant le président François DUROUVRAY, Francisque VIGOUROUX maire d'Igny, président du SIAVB, Pascal NAWROCKI,

adjoint représentant Bernard GLEIZE, maire de Vauhallan, les représentants du SMBVB, Béatrice DELGADO, directrice « Eau », représentant François DE MAZIÈRES, maire de Versailles, président de Versailles Grand Parc, Jean-Pascal LOY de la SEVESC et les nombreuses associations. Quant au château de Versailles, destination ultime de l'eau du plateau de Saclay, il était représenté par Gilles BULTEZ, chef du service des Eaux et Fontaines, sa directrice Sophie LEMONNIER et Christopher PEIGNART, responsable de la Domaniatité. Erik ORSENNA était représenté par Eric DE SAINT-AUBIN.

Alexander GRIMAUD, sous-préfet de Palaiseau, a montré par

sa présence l'intérêt de l'État pour la réhabilitation de cet **extraordinaire réseau créé sous Louis XIV par Thomas GOBERT**.





Mairie de Vauhallan

10, Grande Rue du 8 mai 1945
91430 Vauhallan
Tél. : 01 69 35 53 00

• Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h 13h30-18h30
Mercredi 8h30-12h30
Judi 8h30-12h 13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h
Samedi 9h-12h
(1^{er} et 3^e samedi de chaque mois,
sauf exceptions, fermé en août)

• Les services municipaux :

Accueil - standard : 01 69 35 53 00

Affaires générales (État civil - élections - affaires militaires) :

01 69 35 53 12
etat-civil@vauhallan.fr

Urbanisme : 01 69 35 53 12
urbanisme@vauhallan.fr

Communication-Animations :
01 69 35 53 19

communication@vauhallan.fr

Comptabilité : 01 69 35 53 17
finances@vauhallan.fr

Enfance-scolaire : 01 69 35 53 13
scolaire@vauhallan.fr

Social : 01 69 35 53 13
ccas@vauhallan.fr

Technique : st@vauhallan.fr

Ateliers municipaux :
10 grande rue du 8 mai 1945
Parking de la mairie

Maison de la Petite Enfance :

01 69 35 53 09 – mpe@vauhallan.fr

Bibliothèque : 01 69 35 53 03
biblio@vauhallan.fr

Centre de loisirs : 01 69 35 53 02
centre-de-loisirs@vauhallan.fr

Communauté Paris-Saclay

Parc Club Orsay Université
21 rue Jean Rostand – 91898 Orsay Cedex

Tél : 01 69 35 60 60

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(16h30 le vendredi)

Pratique

• Urgences :

- **Secours depuis un portable** : 112
- **Pompiers** : 18
- **SAMU 91** : 15
- **Police secours** : 17
- **Pharmacies de garde** : 15
- **Médecins de garde secteur de Vauhallan** : 01 64 46 91 91
- **Médecins de garde la nuit** :
SOS médecin 91 – 08 26 88 91 91
- **S.O.S. Urgence Vétérinaire**
01 47 46 09 09
- **Gendarmerie** 16 rue Raoul Dautry,
91190 Gif-sur-Yvette : 01 69 07 76 41
- **Commissariat de Police**
13 rue Emile Zola, 91120 Palaiseau
01 69 31 65 20
- **Violences faites aux femmes** : 3919

• Les déchets collectés en porte

à porte (A déposer sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 17h) :

- **Les déchets verts** : le lundi
(tous les 15 jours en période hivernale)
- **Les biodéchets** : le mardi
- **Les emballages ménagers** :
le vendredi
- **Les déchets ménagers** : le samedi
- **Les encombrants & Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques (DEEE)** : à la demande,
sur appel au 01 83 63 50 03.

• Les déchets collectés en apport volontaires :

- 4 points de collecte du verre** :
- Chemin de Limon
(entrée du stade Joliot-Curie)
 - Route de Saclay (parking cimetière)
 - Chemin des caves (n° 25)
 - 44 Grande rue du 8 mai 1945

Textile, linge, chaussures :

un conteneur est situé à l'entrée du stade Joliot-Curie.

Déchèterie de Villejust :

Avenue des 2 lacs - 91140 Villejust
01 64 53 30 00

- Du lundi au samedi
de 9h00 à 17h45
- Dimanche et certains jours
fériés de 09h00 à 12h45
- Fermeture exceptionnelle
le 1^{er} janvier, 1^{er} mai,
14 juillet, 15 août
et 25 décembre.



État civil (novembre 2023 – avril 2024)

Bienvenue

- DUHAMEL LAUNAY Christian né le 20 décembre 2023 à Antony (92)
- JAVELLE Sacha né le 4 janvier 2024 à Antony (92)
- PERUN Samuel né le 20 février 2024 à Clamart (92)
- DELLIÈRE Victoire née le 29 avril à Paris 15^{ème} (75)

Ils se sont dit oui

- MAZZON Hugo et GAUDICHON Sophie le 25 novembre 2023

Ils nous ont quittés

- GUÉRIN Georges le 26 décembre 2023 à Massy (91)
- SAUGER née LE FELL Jeannine le 23 janvier 2024 0 Longjumeau (91)
- MAUPIN Robert le 2 février 2024 à Roiville (91)
- FORLAC Firmin le 23 février 2024 à Vauhallan (91)
- RENAULT Georges le 22 mars 2024 à Vauhallan (91)
- DUVAL Jacques le 6 mai à Orsay (91)